



Programme de formation

« BP Esthétique Cosmétique Parfumerie »

Par voie d'apprentissage

OBJECTIFS

Le titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un technicien ou une technicienne hautement qualifié spécialisé dans :

- Les prestations de beauté et de bien-être visage et corps
- Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
- L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
- La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
- La gestion technique, administrative et financière d'une entreprise

Le titulaire du diplôme doit s'attacher à :

- respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité au travail et adopter les comportements et attitudes conformes, en vue de garantir l'hygiène et la sécurité des personnes et des biens
- utiliser des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle conformes à la réglementation européenne en vigueur
- adopter une démarche respectueuse de l'environnement

Public concerné / Prérequis

Cette formation s'adresse au public étant diplômé du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie et ayant moins de 30 ans à la date de signature du contrat d'apprentissage.

Modalité d'organisation de la formation

Le stage se déroule en présentiel au sein de : L'École de Coiffure Esthétique Aurélie B.,
1 avenue d' Hanover 89300 JOIGNY

Durée de formation : 420h en centre par an en alternance avec l'entreprise d'accueil

Horaires des semaines de formation en centre : Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Tarif de formation : Gratuité de la formation / Prise en charge complète du financeur de la voie d'apprentissage : OPCO EP

PROGRAMME DE FORMATION

Blocs de compétences détaillés :

U10 - Prestations de beauté et de bien-être visage et corps

- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques spécifiques du visage
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du corps
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles
- Mettre en œuvre des protocoles adaptés d'embellissement des cils
- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de soins spécifiques des ongles, des mains, des pieds et de prothésie onguilaire
- Conduire une prestation UV

U20 - Relation client Valorisation et animation de l'entreprise

- Accueillir et prendre en charge la clientèle
- Conseiller, vendre des prestations esthétiques, des produits cosmétiques et fidéliser la clientèle
- Animer un lieu de vente, des journées de promotion
- Évaluer la satisfaction de la clientèle

U30 - Vie et gestion de l'entreprise

- Organiser et planifier l'activité de l'entreprise
- Encadrer le personnel : recruter, former, animer et évaluer
- Gérer l'entreprise

U40 - Expression et connaissance du monde

Français et histoire-géographie

Produire et analyser des discours de nature variée

Produire et analyser des supports utilisant des langages différents

Mobiliser la culture acquise en cours de formation pour produire et analyser des discours et des supports

Construire une réflexion personnelle fondée sur des documents proposés, sur des travaux conduits en cours, sur des lectures et une expérience personnelle et professionnelle

U50 - Langue vivante

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer oralement en continu
- Interagir en langue étrangère
- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère

Moyens et Méthodologies pédagogiques

U10 - Prestations de beauté et de bien-être visage et corps / 200h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'un niveau BP ou BTS dans la profession enseigné(s), disposant de Sans minimum d'expériences professionnelles et de 2 ans minimum en formation/enseignement/maitre d'apprentissage

- Apport des cours théoriques métier prenant appuis sur le référentiel de la profession

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/l_3_3_7_410_Annexe_l.pdf

- Démonstration des protocoles des techniques pratiques par la formatrice métier puis mise en application de ceux-ci sous le contrôle permanent de la formatrice métier
- Mise en application des protocoles techniques sur modèles

U20 - Relation client Valorisation et animation de l'entreprise / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel BP

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/l_3_3_7_410_Annexe_l.pdf

- Réalisation du dossier de vente prenant appui sur les contraintes
- Travaux d'expression orale permettant la présentation du dossier de vente

U30 - Vie et gestion de l'entreprise

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel BP

Lien vers le référentiel : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/HORIZON_stockage_PDF/l_3_3_7_410_Annexe_l.pdf

- Réalisation du dossier de vente prenant appui sur les contraintes
- Travaux d'expression orale permettant la présentation du dossier de vente

U40 - Expression et connaissance du monde / 30h

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel BP

Lien vers le référentiel : https://www.ac-paris.fr/portail/upload/docs/application/pdf/201803/programmes_denseignement_de_francais_et_dhistoire-geographie_-_bp.pdf

- Réalisation d'exposés, de contrôle et de mobilisation des connaissances en histoire - géographie prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'analyses de textes et rédactionnels en français prenant appui sur les contraintes examens

U50 - Langue vivante

>>> Enseignant expérimenté diplômé d'une licence en lien avec la ou les matière(s) enseigné(s) et disposant de Sans minimum en formation/enseignement

- Apport des cours prenant appuis sur le référentiel BP

Lien vers le référentiel : <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo14/MENE1606498A.htm>

- Réalisation d'écoute et de transcription de vidéos prenant appui sur les contraintes examens
- Travaux d'expression écrite et orale permettant la présentation orale de travaux à l'examen

Modalité d'évaluation

L'acquisition des savoirs, des savoirs associés et des techniques professionnelles sont évalués tout au long de la formation sous forme de contrôle, épreuves blanches, mise en situation, test,... Ces résultats sont portés aux bulletins semestriels.

L'évaluation finale aura lieu lors des examens ponctuels permettant l'obtention du diplômé visé.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- Par mail : ecoledecoiffureab@orange.fr
- Par téléphone : 06 72 04 14 54

Les inscriptions doivent être réalisées au maximum un mois avant la date de début de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

DELIVRANCE DE LA CERTIFICATION

Notre taux de réussite au Brevet Professionnel

75% de réussite au Brevet Professionnel en juin 2023

100% de réussite au Brevet Professionnel en juin 2022

Validation des blocs de compétences

Lors de l'examen, la validation des blocs de compétences est acquise après obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Cette validation est effective pour une durée de 5ans.

Le taux de poursuite d'études au niveau nationale :



Notre taux de suivi ou d'interruption en cours de formation :

- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2021-2022
- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont suivi la globalité de leur formation sur l'année scolaire 2020-2021

Le taux d'insertion professionnelle pour nos apprenants à la suite de nos formations dispensées en Brevet Professionnel :

- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2023
- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2022
- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont trouvé un emploi suite à leur formation en juin 2021

Le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus :

- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2022-2023
- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2021-2022

Date de mise à jour : 10/07/2023

- 100% de nos stagiaires en Brevet Professionnel ont complètement réalisé leur contrat sur l'année scolaire 2020-2021

La valeur ajoutée de notre établissement :

L'ensemble de nos formations diplômantes sont proposées sous statut scolaire ou par voie d'apprentissage, ce qui permet à nos apprenants de pouvoir suivre ou poursuivre leur formation en cas de rupture de contrat d'apprentissage ou en cas d'absence d'entreprise d'accueil.

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Suite de parcours et débouchés

Après l'obtention du BP Esthétique Cosmétique Parfumerie, l'apprenant peut poursuivre son parcours de formation en **BTS Esthétique Cosmétique Parfumerie** et ainsi obtenir un niveau BAC+2.

Type d'emplois accessibles :

- Esthéticien ou Esthéticienne hautement qualifié
- Chef ou cheffe d'entreprise ou directeur ou directrice ou gérant ou gérante ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé (*)
- Animateur ou animatrice de vente auprès de la clientèle (*)
- Conseiller ou conseillère en image (*)

(*) ces emplois intègrent les caractéristiques d'emploi de l'esthéticien ou l'esthéticienne hautement qualifié

Les secteurs d'activités concernés :

Le titulaire du brevet professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié ou de non salarié dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté (*) (femme, homme, mixte)
- Centres esthétiques spécialisés (*) : beauté des ongles, prothésie onguulaire, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation
- Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées (*)
- Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (*)
- Etablissements de thalassothérapie, de balnéothérapie (*)
- Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
- Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme (*)
- Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
- Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
- Organismes culturels et médiatiques
- Entreprises de distribution de matériels professionnels
- Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
- Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral

(*) - (indépendant, franchisé, ou affilié)